

COMPTES RENDUS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 7 DECEMBRE 2016 A 20 HEURES

L'an **deux mil seize**, le **sept décembre à 20 h 00**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la suite de la convocation du **28 novembre 2016**.

Etaients présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Jean-Paul HILPERT, François SALING, Fabrice DAMILO, Eliane FISCHER, Tulio PALA, Jean PROFIT, Dominique MERTZ, Frédéric BAUMANN, Céline HOTTIER. Walter GATTERA, Linda ALESSI, Lucienne DESOGUS. Dominique LEBLANC et Souhaila BOUKROUNA.

Membres absents ou excusés :

Isabelle FILORIZZO, Samaye TURKELI, Yves HERMANN, Areskya MEZIANI,

I) Approbation du dernier compte rendu

Le conseil décide d'adopter **à l'unanimité** le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal.

II) Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal décide de désigner en qualité de secrétaire de séance : **M. Dominique MERTZ**.

I) **FINANCES**

I.A. Virements de crédits en section d'investissement Décision modificative numéro 02

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** de procéder aux virements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT					
<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
Ch./Articles	Libellés	Montants	Ch./Articles	Libellés	Montants
011/6156	maintenance	8 000 €	70/70388	Autres redevances	8 000 €
012/64131	Personnel non titulaire	6 000 €	70/706811	Redevances asst	6 000 €
	TOTAL	14 000 €		TOTAL	14 000 €

INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>		
Opération - Chapitre et Articles	Libellés	Montants
16/1641	Capital des emprunts	1 000 €
23/23/2313	Immobilisations en cours	40 000 €
43/23/2313	Immob. Cours construction	20 000 €
041/23/2315	Immobilisations en cours	- 61 000 €
	TOTAL	- €

I.B. Construction d'une école élémentaire

- **Avenant au marché de maîtrise d'œuvre.**

Le Conseil Municipal est appelé à adopter l'avenant numéro 1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre signé avec le WMG Architecte représentée par M. Jean-Christophe MONCEL de 57430 – SARRALBE.

Le coût prévisionnel des travaux était de 1.100.000 € HT

Le coût prévisionnel définitif est de 1.409.000 € HT

Le taux de rémunération est de 7,55 %.

Le forfait de rémunération HT est porté à 106.379,50 € auquel s'ajoute le forfait optionnel de la mission OPC de 11.272 € HT soit une rémunération totale HT pour le projet de 117.651,50 € soit TTC de 141.181,80 €.

Le Conseil Municipal, décide **à l'unanimité** moins une abstention (Fabrice DAMILO)

- **d'adopter** l'avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre signé avec le cabinet WMG Architecte.
- **d'autoriser** le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cet avenant.

I.C. Subvention exercice 2017 au CISACS du Collège HOLDERITH

La CISAC sollicite, dans le cadre de projets d'actions éducatives et de sorties, le versement d'une subvention de 1.872 € au titre de l'année scolaire 2016-2017.

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** :

- **de verser** à la Commission Intercommunale de Soutien aux Activités Culturelles et Sportives du Collège Holderith de Farébersviller **une subvention de 1.872 €** au collège Holderith de Farébersviller pour 104 enfants de Théding.
- Le montant par enfant est de 18 €.

II) URBANISME

II.A. Quartier Allmend – Demande de transferts des voiries

EXEL immobilier de Saint-Avold représentée par son directeur de l'ASL M. PECORARO propriétaire des « Jardins du Domaine – secteur C » propose à la commune la reprise de la parcelle d'assise des VRD (voirie et réseaux divers) cadastrée section 22 numéro 295 d'une surface de 5.267 m².

Le directeur sollicite l'avis du Conseil Municipal pour le transfert de cette parcelle dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** :

- **d'émettre** un avis favorable pour le transfert de cette parcelle cadastrée section 22 numéro 295 dans le domaine public communal y compris les réseaux divers.
- **d'autoriser** le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce transfert à l'euro symbolique.
- **d'en informer** EXEL Immobilier de Saint-Avold (27 rue des Américains).

III) RESSOURCES HUMAINES

III.A. Modification du tableau des emplois communaux

VU la loi n° 84-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3, alinéa 2.

VU l'avis favorable de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale qui a siégé le 14 octobre 2016,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de modifier à compter du 8 décembre 2016 le tableau des emplois communaux comme suit :

Nombres	Grade	Durée de travail	Observations
1	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	30/35ème	à supprimer
1	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	30/35ème	à créer

Arrivée de Souhaila BOUKROUNA à 21 h 20.

IV) DIVERS

IV.A Investissements 2017

Le Conseil Municipal est appelé à proposer les investissements à réaliser en 2017.

- Ont été évoqués les travaux suivants :
 - Construction de trottoirs rue de Cocheren, rue de Folkling, le parking de la grotte ainsi que le Schlüsselberg.
 - L'allée de la forêt (voirie et éclairage public)
 - Le fossé rue de la grotte
 - La construction de trottoirs rue des bleuets y compris mise en souterrain des réseaux secs
 - L'acquisition d'un nouveau tracteur, d'un aspirateur à feuilles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 30.